

Introduction

Les ressources éducatives libres (REL) sont des ressources pédagogiques, définies par l'UNESCO en 2002 comme « *des documents de recherches, d'enseignement et d'apprentissage qui sont dans le domaine public ou publiés avec une licence de propriété intellectuelle qui permet la libre utilisation, l'adaptation et la distribution* ». Une énorme diversité de supports et de contenus sont actuellement disponibles.

Que savons-nous au sujet des ressources pédagogiques numériques libres ?

Les REL s'insèrent dans un mouvement d'ouverture des savoirs appelé l'*Open Education* qui encourage les établissements d'enseignement à être plus transparents et à rendre davantage compte à la société de la façon dont ils livrent leur mission publique et favorisent l'égalité des chances et l'inclusion (Santos, 2017). Ce mouvement a le potentiel d'augmenter la qualité et la pertinence de l'offre éducative en permettant le partage gratuit de contenus pédagogiques, souvent ouverts sous licence et donc réutilisables. Au cours des dernières années, des établissements d'enseignement supérieur se sont regroupés pour partager des REL et les mettre à la disposition de tous pour réutilisation, transformation et redistribution. Ces REL sont généralement publiées sur des portails, sites et plateformes (voir tableau ci-dessous), soit par un seul établissement (qui par exemple met à disposition les ressources pédagogiques numériques de ses cours), soit par des regroupements d'établissements. Elles sont créées par des universités, des bibliothèques, des ministères, des associations, des enseignants ou quiconque souhaitant partager de façon libre son travail, chaque ressource étant délivrée sous une licence libre qui explique comment elle peut être utilisée.

Les licences les plus utilisées sont celles créées par [Creative Commons](#) (CC) qui a pris soin de les adapter à la législation de chaque pays. Elles fixent les droits cédés par l'auteur ce qui simplifie considérablement l'usage de ce type de ressources dans l'enseignement. Il existe 6 combinaisons possibles (donc 6 licences) qui fixent le degré d'ouverture -ou de liberté- d'une ressource : certaines ressources ne peuvent être utilisées que dans leur forme originale, d'autres pourront être modifiées et redistribuées par n'importe quelle personne.

L'offre française en matière de REL est abondante et couvre un large éventail de disciplines. En 2004, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a créé les **Universités Numériques Thématiques**, établissements travaillant sur une même thématique pour la mutualisation de leurs ressources pédagogiques numériques : 23 000 ressources labellisées ont été mises en ligne, scientifiquement, techniquement et pédagogiquement validées par les conseils scientifiques *ad hoc*. Elles sont disponibles sur la **plateforme FUN** (France Université Numérique) (voir lien dans le tableau).

Pourquoi intégrer des ressources pédagogiques numériques libres dans son enseignement ?

Selon Weller (2013), il existe des changements fondamentaux dans les pratiques actuelles : les enseignants créent et publient leurs propres contenus en utilisant des outils tels que *Slideshare* et/ou *YouTube* ; les chercheurs publient des résultats plus tôt et utilisent des approches ouvertes et participatives.

Pour l'enseignant, l'intégration de REL dans son enseignement présente de nombreux avantages :

- C'est un **puissant levier d'inspiration** : l'enseignant peut découvrir de nouvelles approches pédagogiques et choisir parmi une grande variété de ressources (livres, articles, vidéos, enregistrements audio, lectures, etc.) pour concevoir de nouveaux cours et activités pédagogiques.
- Cela permet une plus **grande diversité** et un enrichissement des expériences d'apprentissage et d'enseignement : l'enseignant peut choisir ses ressources, les modifier et les « assembler » à sa convenance.
- Ces pratiques favorisent des **démarches collaboratives**, la coopération inter-universitaire (Touzé, 2014) et invitent le partage des pratiques, améliorant ainsi la qualité de celles-ci (Santos 2017).

Comment intégrer des ressources pédagogiques numériques libres dans son enseignement ?

Pour trouver de nouvelles ressources pédagogiques à intégrer dans son enseignement, l'enseignant peut effectuer des recherches sur des portails (voir tableau ci-dessous, non exhaustif).

Types de REL	Sites francophones
Portails Ressources sous divers types de formats : podcast, texte, vidéo, audio etc.	Sup Numérique (MESRI) Educasources Université Catholique de Louvain (UCL) Collège de France Université Populaire Lyon Unipop Anatomie 3D (Université Lyon) Université Numériques Thématiques (UNT) KHAN ACADEMY France Culture iTunes U Canal U Banque d'images Flickr Wikimedia Commons Jamendo
Sites de cours ouverts (appelés <i>OpenCourseware OCW</i>) : Ensemble des ressources d'un cours : diapositives, illustrations, exercices, devoirs, évaluations... Plateforme MOOC : cours ouverts + accompagnement à partir d'activités individuelles et/ou collectives.	Libres Savoirs (Paritech) OCW Université de Nantes OCW Grenoble (Ecole de Management) France Université Numérique FUN
Encyclopédies et bibliothèques numériques	Bibliothèque nationale de France (BnF) Universcience Portail Classes BnF Lumni Bibliothèque Numérique de l'Espace Universitaire Francophone (BNEUF)
Types de REL	Autres sites
Portails	MERLOT OER Commons OPENSTAX University College London OpenBCCampus OpenCourseLibrary University of Edinburgh Internet Archive
Sites de cours ouverts et plateformes MOOC	MITOpenCourseware Coursera OpenYale Open Culture OpenLearn Udacity Future Learn OERu Open Education Consortium iversity

Remarque : L'enseignant peut aussi créer ses propres ressources pédagogiques et utiliser les licences CC pour que d'autres enseignants puissent bénéficier de son travail, ce qui lui permet de valoriser ses créations. Pour cela, l'enseignant peut s'adresser à l'[organisation Creative Commons France](#). L'enseignant peut aussi penser à faire contribuer les étudiants à la création des ressources en les impliquant dans une dynamique de créativité et de construction des apprentissages.

Edit du 14/04/2020

Un certain nombre d'acteurs donnent accès gratuitement à leurs ressources (libres ou non libres) pour une durée donnée durant le confinement. Les ressources auxquelles les bibliothèques universitaires de l'université de Bourgogne sont abonnées restent également accessibles à distance. Dans tous les cas, une authentification via les identifiants ENT est nécessaire. La liste des ressources ainsi que les dates de disponibilité sont disponibles [ici](#).

Pensez-y !

Comme toutes les ressources pédagogiques, la quantité et la qualité des REL peuvent être inégales et dépendre largement des sources et des disciplines. Afin de vérifier la qualité, pensez à vous assurer de certains éléments comme l'exactitude des contenus (information exacte, erreurs ou omissions importantes dans le contenu, fautes d'orthographe, révision par des pairs) ; la qualité de production technique (information claire et compréhensible, interface facile à naviguer, qualités audio/vidéo pour les ressources multimédia) ; l'accessibilité des ressources (disponibles dans d'autres formats, par exemple

en .doc ou .odf, transcription ou sous-titres pour les ressources multimédia) ; le type de licence (réutilisation pédagogique, modifications ou adaptations autorisées).

Bibliographie

Inamorato dos Santos, A. (2017) Going Open – Policy Recommendations on Open Education in Europe (OpenEdu Policies). Ed: Punie, Y., Scheller, K.D.A., EUR 28777 EN, Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2017, ISBN 978-92-79-73496-0, doi:10.2760/111707, JRC107708.

Touzé, S. (2014). « Ressources Éducatives Libres en France: Regards, Perspectives et Recommandations ». Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation

Weller, M., (2013). The Battle for Open - a perspective. Journal of Interactive Media in Education. 2013(3), p.Art. 15. DOI: <http://doi.org/10.5334/2013-15>